

213C0781
FR0000050916-OP007-E02-A02

27 juin 2013

Clôture de l'offre publique visant les titres de la société.

SILIC

(Euronext Paris)

Complément à D&I 212C0876 du 4 juillet 2012

L'Autorité des marchés fait connaître que, par arrêt du 27 juin 2013, la cour d'appel de Paris a rejeté les recours formés à l'encontre de la décision de conformité de l'offre publique visant les actions et les obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (« Ornanes »)¹ de la société SILIC (cf. D&I 212C0533 du 24 avril 2012 et D&I 212C0547 du 26 avril 2012).

Comme indiqué dans D&I 212C0876 du 4 juillet 2012, la clôture de l'offre publique interviendra le 12 juillet 2013 (soit huit jours au moins après le prononcé de l'arrêt de la cour statuant sur les recours en annulation).

Nyse Euronext Paris publiera le calendrier détaillé afférent à la clôture de l'offre.

¹ « Ornane » 2,50% 2017 (cf. prospectus ayant reçu le visa n°10-386 en date du 3 novembre 2010).